

Conférence régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

12 juin 2025

Restitution
Bibliothèque de témoignages

Table des matières

THEMATIQUE 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local	5
France Active Occitanie & Toulouse Métropole, La Fabrique à Initiatives	6
MIESS 30 & Département du Gard, Co-pilotage d'un réseau ESS dans le cadre du schéma départemental de l'ESS et lancement d'un appel à communs	9
Mutami, Développer des mutuelles ancrées sur les territoires	13
Région Occitanie & Association Eol'Lien, Le dispositif Economie de proximité	15
Région Occitanie & CRESS Occitanie, La concertation des acteurs ESS pour co-construire le Plan Habitat Durable	18
Sicoval, Le projet ESSor	21
Toulouse Métropole, Mise en visibilité et soutien à l'ESS sur le territoire métropolitain	23
THEMATIQUE 2 – Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique	26
Coorace Occitanie & L'Abeille Verte, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) de Lodève	27
La Roue qui Tourne & Citiz Occitanie, La Maison de l'Ecomobilité à Castelnaudary	29
La Rosée, réseau des Tiers-lieux d'Occitanie	33
PTCE Re-Tolosa, Œuvrer en collectif pour le réemploi dans le BTP	35
Miam'Up, Œuvrer à l'interface de la restauration collective et des associations de solidarité alimentaire	37
Recycl'Occ Textile, Coopérer pour une économie textile circulaire en Occitanie	40
Réseau des tiers-lieux du Comminges, Coopérer pour répondre aux besoins d'un territoire rural	42

THEMATIQUE 3 - Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires L'ESS, levier de réindustrialisation et relocalisation d'activités durables	45
Entreprise adaptée BOUDI, Solutions pour limiter l'impact environnemental du bâtiment	46
La Manufacture Langedocienne des Grandes Orgues & L'URSCop Pôle Méditerranée, Projet de transmission en coopérative	49
Scic Virgocoop, Vers une filière textile locale, écologique et éthique du champ au tissu	51
Scop 3B Concept, Une reprise en coopérative par les salarié.e.s.....	55
THEMATIQUE 4 - Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires - Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique	58
Adefpat, L'accompagnement de l'innovation territoriale et entrepreneuriale en milieu rural.....	59
CAE OZON, L'outil « Mon modèle économique par l'approche effective »	61
France Active Occitanie, Nouvelle offre d'investissement solidaire (NOIS).....	63
France Active Occitanie, Le programme Investir Solidaire en Occitanie (ISO)	66
France Active Occitanie, Le programme Pollen	68
Le Mouvement Associatif Occitanie & L'association Cap au Large, Le dispositif PREV'ASSO.....	71
Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), Le calculateur carbone Valor'ESS	73

Préambule

Ce document est issu de la « Bibliothèque de témoignages » proposée lors de la **Conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire**, le 12 juin 2025 au Palais des Congrès de Gruissan.

Cette conférence, organisée par l'Etat, la CRESS Occitanie et la Région Occitanie, a rassemblé près de 250 participant.es autour du fil rouge : « **Réinventons ensemble nos territoires !** ».

Le format « **Bibliothèque de témoignages** », animé par Aurélie Corbineau, a permis de donner la parole à près de 30 acteurs (collectivités, entreprises, structures d'accompagnement) afin de présenter leurs initiatives et expériences autour de 4 axes :

- 1. **Les collectivités sautent le pas** - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
- 2. **Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul** - La coopération territoriale, moteur de développement économique
- 3. **Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires** - L'ESS, levier de réindustrialisation et relocalisation d'activités durables
- 4. **Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires** - Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique.

Les **trames** présentées dans ce document ont été rédigées par les intervenant.es afin de préparer et restituer leurs témoignages.

Les livres vivants de la matinée

Espace n°	Salle	Temps 1 de 10h15 à 10h40 et de 10h45 à 11h10	Temps 2 de 11h15 à 11h40 et de 11h45 à 12h10
Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul La coopération territoriale, moteur de développement économique	1	Salle plénière	Lise Combes et Anne-Sophie Khalis, La Rosée Le compagnonnage au sein du réseau régional des tiers-lieux
2	Salle plénière	Richard Priau, Recycl'Occ Textile Coopérer pour une économie textile <i>Partenariat avec l'Université</i>	Christelle Robin, La Roue qui Tourne et Sarah Sheta, Ciliz Le projet collectif de la Maison de l'Ecomobilité à Castelnaudary
3	Salle plénière	Margaux Zekri, Miam'UP Ouvrir à l'interface de la restauration collective et des	
4	Salle plénière (estran)	7	Salle 1
5	Hall d'accueil	8	Salle 2
6	Hall d'accueil	9	Salle 3
Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local	7	Salle 1	Eléonor Sire et Jérémy Gadek, Sicoval Le projet ESSOR : les modèles économiques de l'ESS avec les lunettes de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)
Les collectivités sautent le pas	8	Salle 2	Aurélié Zussy Stirer, Toulouse Métropole Démarche globale de mise en visibilité et soutien à l'ESS
Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires	9	Salle 3	Alexandre Capoulade, Mutami Développer des mutuelles ancrées sur les territoires
Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique	10	Amphithéâtre	Benjamin Cayrecastel, Mouvement Associatif Occitanie et Fanny Seth/Sébastien Costier, Cap au Large Le dispositif Prev'Asso Retour d'expérience de Cap au Large
Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique	11	Amphithéâtre	Maëla Valembols, UDES Le calculateur carbone Valor'ESS
Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique	12	Hall Régie (derrière l'amphithéâtre)	Jean-Eric Florin/Nans Bastide, France Active Occitanie et Camille Montalen, D.E.F.I Production L'offre d'appui aux entreprises ESS en développement (Pollen et fonds ISO) Retour d'expérience de D.E.F.I Production

Conférence régionale

Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires
Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique

10	Amphithéâtre	Benjamin Cayrecastel, Mouvement Associatif Occitanie et Fanny Seth/Sébastien Costier, Cap au Large Le dispositif Prev'Asso Retour d'expérience de Cap au Large	Sara Bonnet, Ozon L'outil "Mon modèle économique par l'approche effective"
11	Amphithéâtre	Maëla Valembols, UDES Le calculateur carbone Valor'ESS	Sandra Dubreucq, France Active Occitanie La Nouvelle Offre d'Investissement de France Active Occitanie
12	Hall Régie (derrière l'amphithéâtre)	Jean-Eric Florin/Nans Bastide, France Active Occitanie et Camille Montalen, D.E.F.I Production L'offre d'appui aux entreprises ESS en développement (Pollen et fonds ISO) Retour d'expérience de D.E.F.I Production	Audrey Fenestre, Adefpot L'accompagnement de l'innovation territoriale et entrepreneuriale en milieu rural

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

CRESS

Occitanie

Conférence régionale de l'ESS en Occitanie - 12 juin 2025

Thématique 1

Les collectivités sautent le pas

Des politiques publiques favorables à
l'ESS, levier de développement local

France Active Occitanie & Toulouse Métropole, La Fabrique à Initiatives

Contact	Pauline Tabard, France Active Elsa Bernard, Toulouse Métropole
Thématique	Thématique 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	• France Active Occitanie est une association qui finance, accompagne et met en relation les entreprises engagées. • Notre mission est de participer à une économie plus sociale, solidaire, écologique, inclusive au service des territoires. Pour cela, nous aidons chaque jour l'émergence, l'amorçage, le développement, le changement d'échelle ou la relance d'entreprises sur tous les départements occitans. • Nous sommes soutenus notamment par la Région Occitanie, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, les Métropoles de Toulouse et Montpellier et les conseils départementaux.
Présentation du/de votre dispositif	La Fabrique à initiatives permet d'accompagner l'émergence d'activité d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale à partir de besoins sociaux et environnementaux, d'une idée ou d'un lieu disponible. Nous en avons connaissance grâce à la diversité d'acteurs qui composent un territoire (collectivités, institutions, entreprises, collectifs de citoyens...).
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/ conseil mettez-vous en place ?	La Fabrique à initiatives s'appuie sur une méthodologie en 4 étapes : • Détection : identifier un besoin, une idée en dormance, un lieu disponible pour inscrire une nouvelle activité d'ESS • Conception : modéliser collectivement la solution économique en rassemblant l'ensemble des acteurs concernés (bénéficiaires, partenaires potentiels, financeurs...) • Transmission : identifier un.e porteur.se de projet (personne ou structure existante) qui va expérimenter et développer la nouvelle activité sur le territoire • Accompagnement : accompagner le nouveau porteur.se de projet dans la mise en œuvre de l'étude de faisabilité, l'expérimentation et la levée de fonds.

Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire : besoin/étapes/résultats	Focus sur le projet du Pôle Réemploi à Blagnac : 1. Le groupe des « citoyen·nes associé·es zéro déchet » propose la création d'une ressourcerie à Blagnac. Production d'un rapport en décembre 2021 2. Construction du partenariat avec la Mairie de Blagnac - 3 rencontres de cadrage et proposition de plan d'action - Rencontre de : M. Le Maire, l'élue à l'Environnement, la DGA Ville durable et l'équipe opérationnelle 3. Qualification du besoin social et environnemental - Réalisation de 13 entretiens territoriaux et 11 entretiens sectoriels (entretiens bilatéraux) 4. Conception de la solution et articulation avec les services municipaux (Ville durable, coopération citoyenne, développement urbain durable, juridique et foncier, CCAS) - Poursuite des entretiens (6 supplémentaires), veille sectorielle et réglementaire - Animation de 6 comités de cadrage, 4 groupes de travail et 3 groupes d'appui - Participation aux événements organisés par la collectivité - Constitution d'une base de données de 90 contacts concernés par le projet du "Pôle Réemploi" 5. Finalisation de l'étude d'opportunité : synthèse et organisation collective de la transmission 6. Lancement et diffusion de l'appel à porteur·se de projet 7. Processus de sélection et identification de la structure porteuse : la Glanerie 8. Lancement de l'étude de faisabilité et de l'expérimentation accompagnées par Première Brique en articulation avec le DLA et le parcours entreprises ESS de Toulouse Métropole.
Quels sont les impacts de ce.s dispositif.s sur le territoire ? Quels retours	Impacts : • L'économie sociale et solidaire comme création d'emplois locaux et attractivité sur le territoire.

d'expériences utiles peuvent être partagés ?	• Penser un projet en croisant les besoins environnementaux (le réemploi) et l'accès à toutes et tous (cadres blagnacais comme habitants du quartier politique de la ville et bénéficiaires des Resto du cœur et du Secours Catholique). • Des projets au service de toutes et tous • Des projets concrets pour sensibiliser à « l'économie réelle et locale » • Faire ensemble pour aboutir au lancement d'un projet qui a vu le jour collectivement. Retour d'expérience : Ne pas lésiner sur la phase de « cadrage » qui est la phase initiale et pas « seulement » la signature d'une convention. C'est une phase d'interconnaissance nécessaire qui permet de construire un cadre de confiance et de travail commun. La preuve par l'exemple pour les élus : l'étape de construction est déjà un projet lancé, qui permet de donner à voir et faire ensemble.
---	--

MIESS 30 & Département du Gard, Co-pilotage d'un réseau ESS dans le cadre du schéma départemental de l'ESS et lancement d'un appel à communs

Contact	Marie Massart, Conseil Départemental du Gard Albane Jean-Peytavin, Conseil Départemental du Gard Chloé Tombois, Maison des initiatives économiques sociales et solidaires du Gard (MIESS 30) https://miess30.wixsite.com/site
Thématique	Thématique 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Descriptif de l'initiative	Dans le cadre de son Schéma départemental de l'ESS voté en mars 2024, le Département du Gard a lancé plusieurs actions de mise en visibilité et de soutien à l'ESS. Parmi les mesures votées se trouve la création et animation d'un réseau ESS gardois. <u>Réseau ESS gardois</u> Depuis 2024, la MIESS 30 co-pilote, développe et anime le réseau ESS gardois qui a notamment pour objectifs de : • Favoriser l'interconnaissance entre acteurs (ESS et non ESS) sur le territoire, faciliter la veille, la diffusion d'informations et la mutualisation de ressources ESS • Développer la coopération entre acteurs sur des projets collectifs répondant à des enjeux sociétaux • Valoriser et développer les synergies sur les différents territoires du Gard. Un autre exemple d'action, qui constitue la mesure phare du schéma concerne le soutien à l'émergence de projets de coopération au travers <u>d'appels à communs territorialisés</u>.

	Il s'agit d'un appel aux acteurs locaux de l'ESS pour créer collectivement des projets coopératifs. Les productions doivent être accessibles et appropriables par toutes et tous (dits communs) et s'appuient sur les besoins et ressources d'un territoire à l'échelle d'un quartier, d'un village ou du département dans sa globalité. L'appel à communs vise à passer du modèle des appels à projets, qui limitait les possibilités d'expérimentation, à un modèle plus ouvert.
Quel est votre contexte ?	<u>Concernant le réseau ESS Gardois</u> Le réseau ESS gardois est une action qui s'inscrit dans le cadre du Schéma départemental de l'ESS du Département du Gard. Il est basé sur un co-pilotage Département du Gard/MIESS 30. Il répond à un besoin identifié lors d'une concertation territoriale : fort besoin d'interconnaissance et d'aller vers plus de coopération entre structures sur des enjeux communs.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	<u>Concernant le réseau ESS Gardois, la méthode :</u> • Du temps pour bien poser les bases du copilotage entre la MIESS 30 et le Département du Gard • La mobilisation des acteur·ices de l'ESS sur plusieurs mois via des entretiens individuels, des visites de structures, des événements sur le territoire et lors du lancement officiel du réseau par le Département du Gard en novembre 2024 • Des rencontres physiques organisées tous les 2 mois, chaque fois sur un territoire différent • Des actions collectives (événements, programme de formation) pour favoriser l'interconnaissance au travers du faire-ensemble • Une mise en place progressive d'outils collaboratifs et de fortes articulations avec la plateforme numérique Gard centrale. https://gard-centrale.gard.fr/?Accueil <u>Concernant l'appel à communs, la méthode :</u> • Constitution d'un comité d'accompagnement des communs, constitué d'élus et d'agents du Conseil départemental ainsi que des grands acteurs de l'ESS du

	Gard, pour appuyer la méthode, auditionner les projets et émettre des contributions, appuyer les modalités d'amélioration de l'expérimentation • En mars 2025, l'appel à communs et son fonctionnement au travers de la plateforme numérique des communs gardois sont lancés : https://gard-centrale.gard.fr/?Accueil • Organisation de 7 rencontres des communs sur les territoires par le comité de pilotage Gard Centrale.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	<u>Concernant le réseau ESS gardois, les réussites :</u> • 4 rencontres physiques depuis janvier 2025, avec chaque fois entre 15 et 30 structures participantes. Des retours très positifs. • Des actions concrètes déjà en perspectives : un événement du réseau en novembre 2025, un travail engagé sur le recensement et la création de formations pour les acteur·ices de l'ESS. • L'accent mis à chaque rencontre sur l'interconnaissance et le renforcement de la cohésion du réseau (comment mieux se connaître pour mieux travailler ensemble) et chaque fois également la mise en valeur d'une structure et d'une initiative inspirante. <u>Concernant l'appel à communs, les réussites :</u> • Une plateforme dynamique avec plus de 200 structures enregistrées sur la plateforme Gard centrale • 42 projets déposés sur la plateforme Gard centrale au 16 mai 2025 • Des mises en relation entre structures • Un intérêt croissant de la part d'autres collectivités concernant l'expérimentation.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	<u>Concernant le réseau ESS gardois :</u> Des craintes plus que des difficultés : volonté de rester sur un réseau très opérationnel pour ne pas essouffler les membres, maintenir une dynamique dans laquelle les membres trouvent un intérêt à participer.

	<u>Concernant l'appel à commun :</u> Des temps courts pour le dépôt et l'instruction des communs proposés.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	Un témoignage sur ce qui a fonctionné ou pas dans l'animation du réseau. Des outils d'animation : jeu « communs/pas communs », mur des actualités. Les éléments de la plateforme Gard centrale créée sous la forme d'un Yes wiki.

Mutami, Développer des mutuelles ancrées sur les territoires

Contact	Alexandre Capoulade, Mutuelle Mutami
Thématique	Thématique 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	Mutami est une mutuelle ouvrière créée il y a 62 ans. Engagée en faveur de l'ESS, militante de la Sécurité Sociale et pour le droit à la santé pour toutes et tous, Mutami est agréée ESUS. Mutami est une mutuelle ancrée dans les territoires, avec un réseau d'agences. Ses partenariats : Secours Populaire, SOS Méditerranée.
Présentation de votre dispositif	Mise en place de conventions de partenariat avec des communes, agglomérations, départements sur l'ensemble du territoire, recréant une solidarité intergénérationnelle et une forte mutualisation, afin de proposer des garanties de couverture santé à des tarifs négociés permettant ainsi un accès aux soins au plus grand nombre.
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/ conseil mettez-vous en place ?	Après validation du projet, une convention de partenariat est signée entre la Mutuelle et le territoire d'implantation. Les étapes et outils suivants permettent le développement des mutuelles dans de bonnes conditions : • Réunions publiques avec les élus et les agents • Mise en valeur de la volonté de la collectivité de répondre aux questions de pouvoir d'achat et d'accès à la santé de ses administrés • Présentation de Mutami, du principe de la mutuelle communale, explications du 100% Santé et du contexte actuel de l'accès aux soins • Organisation des permanences au choix de la collectivité • Supports de communication (affiches, flyers, documents d'informations, visuel pour les réseaux sociaux...) pour assurer la communication auprès des

	administrés • Gestion administrative et commerciale du contrat assurée par la Mutuelle • Devoir de conseil • Résiliation Infra-annuelle dans le cadre de la souscription : nous effectuons pour le compte de l'adhérent les formalités nécessaires à l'exercice du droit de résiliation.
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	Mise en place sur l'agglomération de Limoux et le département de la Gironde 900 communes couvertes par Mutami dans le cadre du dispositif de mutuelle communale.
Quels sont les impacts de ce dispositif sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	• Non renoncement aux soins • Limitation du non recours à la Complémentaire Santé Solidaire • Avec les réunions publiques d'informations et les permanences, présence au plus près des territoires et des habitants • Actions de prévention

Région Occitanie & Association Eol'Lien, Le dispositif Economie de proximité

Contact	Marie-Pierre Ciryçi-Laverny, Région Occitanie Frédéric Dijol, Eol'lien https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/economie-de-proximite https://eol-lien.fr/
Thématique	Thématique 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	L'économie de proximité joue un rôle essentiel en Occitanie, surtout en milieu rural, en contribuant au rééquilibrage territorial et à la résilience des zones peu desservies. Les commerces de première nécessité y sont centraux, tant sur le plan économique que social. Pour soutenir cette dynamique, la Région Occitanie a mis en place, en 2023, le dispositif « Économie de Proximité » afin d'accompagner les entreprises dans leur transition écologique et leur développement local.
Présentation du dispositif	<u>Objectifs</u> : Soutenir la création, le maintien ou le développement des commerces de proximité en zones peu desservies, préserver les derniers commerces dans les villages ou quartiers prioritaires, faciliter l'accès aux services pour habitants et touristes (y compris via les commerces ambulants) et accompagner des projets innovants renforçant l'économie locale. <u>Bénéficiaires</u> : TPE, micro-entreprises et entreprises individuelles (- de 10 salariés, CA < 800 000 €, non en difficulté), associations agréées ou avec + de 50 % de recettes commerciales, implantées en Occitanie dans des communes de moins de 5 000 habitants, en Contrat Bourg Centre ou QPV. <u>Dépenses éligibles</u> : Travaux de rénovation énergétique et modernisation, achat de matériel et véhicules électriques/hydrogène, équipements pour commerce ambulant, immobilier (pour MO publics, plafonné), solutions numériques liées à la vente et à la livraison.

	<u>Modalités d'intervention :</u> • Subvention jusqu'à 50 % pour TPE et assimilés sur les dépenses de transformation, 30 % sur les autres ; jusqu'à 30 % pour les collectivités. • Montants maximums : 10 000 € pour les entreprises, 40 000 € pour les maîtres d'ouvrage publics, avec une assiette minimale de 10 000 €, sans dépasser les fonds propres du porteur de projet.
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/ conseil mettez-vous en place ?	Avant le dépôt de leur demande d'aide, les porteurs de projet peuvent être accompagnés par la CCI ou la CMA compétente. Cet accompagnement permet de réaliser un diagnostic global du projet (analyse de l'activité, de la zone de chalandise et du modèle économique), d'évaluer sa viabilité économique, et d'apprécier son impact concurrentiel local. Un avis motivé de la chambre consulaire, attestant de la solidité du projet et de sa cohérence avec les objectifs du dispositif, doit obligatoirement être joint au dossier. Cette démarche vise à sécuriser les projets, à renforcer leur ancrage territorial et à prévenir les situations de concurrence déséquilibrée.
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	Le <u>projet Eol'Lien</u> est un commerce ambulant innovant qui valorise les produits locaux via un circuit durable et à faible impact environnemental, en utilisant le premier voilier de charge régional pour distribuer directement sur les quais une sélection de produits du terroir aux habitants et touristes du littoral méditerranéen d'Occitanie.
Quels sont les impacts de ce.s dispositif.s sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	Ce projet innovant a été accompagné au titre du dispositif « Économie de Proximité ». Il soutient l'économie locale en valorisant et en distribuant les produits du territoire, mais il offre également une alternative écologique et responsable aux modes de distribution traditionnels. Dans les zones rurales, les projets hybrides et innovants, qui associent plusieurs activités, se développent de plus en plus. Ces initiatives jouent un rôle important dans le maintien de l'économie locale et démontrent la capacité des territoires ruraux à s'adapter aux enjeux économiques, sociaux et écologiques.

	Depuis la mise en œuvre du dispositif en février 2023 : 162 dossiers votés pour un montant total d'aide de 2,2M€
--	--

Région Occitanie & CRESS Occitanie, La concertation des acteurs ESS pour co-construire le Plan Habitat Durable

Contact	Fabrice Lamoureux, Région Occitanie Clémentine Boiteau, CRESS Occitanie
Thématique	Thématique 1 : Les collectivités sautent le pas : Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Descriptif de l'initiative	La mise en place, par la Région Occitanie, d'une grande concertation des acteurs de terrain pour la co-construction d'une politique publique : le Plan Habitat Durable (PHD). Avec en particulier, la mobilisation des acteurs ESS, pilotée par la CRESS, en lien avec l'ambition 3 du Plan Habitat Durable (PHD) « VIURE - Un habitat, Vivant, Inclusif, Utopique, Résilient et Esthétique ». En savoir plus sur le Plan Habitat Durable : https://www.laregion.fr/Plan-Habitat-durable-le-logement-au-coeur-des-priorites https://www.laregion.fr/Dix-nouvelles-mesures-pour-rendre-le-logement-plus-accessible https://www.cressoccitanie.org/CRISE-DU-LOGEMENT-LA-REGION-RENFORCE-SON-SOUTIEN-AVEC-L-ACTE-II-DE-SON-PLAN
Quel est votre contexte ?	En 2023, la Région lance un Plan Habitat Durable pour répondre aux défis climatiques et sociaux du logement. Elle s'engage, fin 2023, sur 15 mesures soumises en 2024 à la concertation des acteurs (notamment des acteurs ESS, via la CRESS Occitanie), qui aboutiront à l'adoption d'une dizaine de nouvelles mesures fin 2024. En parallèle, la CRESS, en tant que garante des intérêts de l'ESS et du développement de ses structures, investit la thématique de l'habitat depuis 2023, démontrant comment les structures de l'ESS répondent depuis longtemps aux enjeux de l'habitat durable, grâce à des modèles innovants.

	Définition de l'Habitat Durable par l'AVISE : « La mise en application d'un droit pour tous à un logement décent et sain, tout en s'attachant à améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments, avec trois piliers : social, environnemental et économique ».
Quelle méthodologie déployez-vous pour mettre en œuvre cette initiative ?	Région : • Prise de connaissance des acteurs notamment sur des évènements immersifs • Compréhension de leurs besoins sur le terrain pour proposer des outils d'accompagnement concrets et utiles CRESS : • État de l'art en Occitanie « Habitat : l'ESS à tous les étages » • Choix de l'échantillon, entretiens individuels, questionnaire quantitatif et qualitatifs • Evènements, groupes de travail • Note de synthèse et co-construction de « fiches mesures ».
Quelles ont été vos réussites et points d'intérêts ?	Région : Le travail avec les acteurs a permis : • La proposition d'outils financiers comme la garantie d'emprunts pour les structures fragiles en développement • L'apport d'une enveloppe annuelle de 1.15 M€ pendant 3 années traduite par l'appel à projets VIURE et qui accompagne les projets d'habitat des communs • En complément, l'accompagnement de la CRESS pour le développement d'une plateforme de mise en lien (le « Labo de l'habitat des communs en Occitanie »). CRESS : • Sur la forme : excellente communication avec la Région Occitanie, volontarisme, intérêts et implication des acteurs ESS lors de la concertation.

	- Sur le fond : concrétisation de la concertation via l'adoption de 2 mesures proposées par les acteurs de l'ESS : 1/ La garantie d'emprunt régionale pour les foncières solidaires, les organismes de foncier solidaire et les coopératives d'habitants 2/ La création du « Labo de l'habitat des communs en Occitanie » : une plateforme collaborative et des événements en présentiels pour favoriser le développement d'habitats participatifs, partagés et inclusifs notamment.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	Région : Le temps nécessaire à comprendre un écosystème complexe mais très riche humainement. CRESS : Faire des choix sur les thématiques et l'échantillon d'acteurs à interroger, même si la sollicitation de la Région Occitanie ne concernait « que » les nouvelles formes d'habiter, celles-ci peuvent être variées et concerner de nombreux acteurs de l'ESS.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	Région : Le témoignage des acteurs de l'ESS par leurs implications hors du commun et leurs projets inspirants. CRESS : - Pour mener une concertation, dans le choix de l'échantillon, aller au-delà des barrières classiques ou juridiques, considérer un mode d'entreprendre, une finalité commune - Utiliser différents outils pour mener une concertation « en entonnoir » : 1/ Entretiens individuels assez libres, larges 2/ Un questionnaire quantitatifs/qualitatifs avec des thématiques/questions plus resserrées. 3/ Des ateliers collectifs sur des sujets très concrets pour aboutir ensemble à des propositions concrètes.

Sicoval, Le projet ESSor

Contact	Eléonor Sire, Sicoval Jeremy Gadek, Sicoval
Thématique	Thématique 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Descriptif de l'initiative	Le projet ESSor est une initiative portée par le Sicoval visant à co-construire une économie locale plus juste, durable et coopérative dans le Sud-Est toulousain. Elle repose sur les principes de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC), en opposition aux modèles économiques classiques centrés sur la rentabilité à court terme et la compétition. Le projet invite une diversité d'acteurs (structures de l'ESS, collectivités, entreprises, financeurs...) à s'engager dans une démarche collaborative de long terme, structurée en plusieurs étapes jusqu'en 2026. À travers des groupes de travail thématiques, des échanges de pratiques et des expérimentations, le projet ESSor cherche à répondre aux besoins du territoire, à valoriser les effets utiles des activités et à explorer de nouvelles formes de création de valeur. Ce projet bénéficie d'un financement de l'Ademe et de la Région Occitanie.
Quel est votre contexte ?	Dans un contexte de raréfaction des fonds publics et de remise en cause des financements des structures de l'ESS, le projet ESSor souhaite s'attaquer aux contradictions et impasses du modèle économique : • Ce qui fait valeur sur le territoire mérite-t-il d'être durablement financé ? • Comment éviter la mise en compétition des acteurs pour les financements ? • Comment coopérer sur des enjeux d'utilité publique ?
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	La mise en œuvre d'ESSor repose sur une démarche collaborative, progressive et ancrée dans les réalités locales. Elle est animée par un groupement de prestataires mêlant compétences en Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération et

	connaissance des enjeux et réalités de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle se déploie en plusieurs étapes clés : 1. Rencontre de lancement (juin 2025) : présentation du cadre, partage des enjeux entre les acteurs du territoire 2. Constitution des groupes (été 2025) : regroupement des participants selon la complémentarité des profils et les trois défis identifiés lors de la rencontre de lancement : 1. Coconstruire une feuille de route commune malgré l'imprévisibilité (commande publique, achats responsables...) 2. Renforcer et sécuriser les modèles socio-économiques, en valorisant la richesse sociale, environnementale et territoriale créée, 3. Expérimenter des coopérations concrètes, notamment autour de l'habitat et de la mobilité. 3. Travail collaboratif (septembre 2025 à début 2026) : Ateliers collectifs et expérimentations autour des effets utiles, des coopérations possibles et des leviers de valorisation. 4. Mise en récit et valorisation (printemps 2026) : capitalisation des résultats, diffusion des enseignements et valorisation des innovations territoriales.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	L'un des intérêts de ce projet est de faire dialoguer, en interne comme en externe, les logiques ESS et celles de l'économie circulaire.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	L'une des premières difficultés du projet est celle de faire comprendre le concept d'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération. La seconde est d'embarquer des structures ESS dans un projet impliquant en termes de temps de travail, alors qu'elles sont déjà très sollicitées.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	Le projet reste encore naissant les éléments actuels ne permettent pas de répondre à cette question.

Toulouse Métropole, Mise en visibilité et soutien à l'ESS sur le territoire métropolitain

Contact	Aurélie ZUSSY-STIRER, Cheffe de projet Economie sociale et solidaire et Innovation sociale, Toulouse Métropole https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/emploi-et-vie-economique/accompagnement-aux-entreprises/economie-sociale-solidaire
Thématique	Thématique 1 - Les collectivités sautent le pas - Des politiques publiques favorables à l'ESS, levier de développement local
Descriptif de l'initiative	Depuis 2012, Toulouse Métropole s'est dotée d'une politique publique de l'ESS assortie d'une feuille de route ambitieuse. Son développement est marqué par 2 grandes périodes : 2011-2019 et 2019-2026. Elle repose sur un collectif territorial appelé « Toulouse Métropole Impact » qui réunit les têtes de réseau, les acteurs de l'accompagnement, les tiers-lieux et d'autres acteurs souhaitant contribuer au développement de l'ESS.
Quel est votre contexte ?	La collectivité locale porte la politique publique, elle est la cheffe de file du collectif « Toulouse Métropole Impact ». Elle pilote cette politique publique dans une logique de gouvernance partagée avec les partenaires. Arrivant en fin de mandat, nous sommes dans une période de bilan et de projection sur la prochaine mandature.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	La politique publique a été structurée progressivement, selon les étapes suivantes : <u>Diagnostic territorial collectif et production d'un plan d'actions 2012-2014</u> • Chaque partenaire du territoire a un rôle dans la mise en œuvre de ce plan d'actions • Soutien et développement de dispositifs. <u>Nouvelle feuille de route 2020/2026</u> • Candidature et obtention du Label « Territoire French Impact » de l'Etat en 2020 • Création de la marque « Toulouse Métropole Impact » • Formalisation du collectif « Toulouse Métropole Impact » et de sa gouvernance

	• Innovation, expérimentation de nouveaux dispositifs dans le contexte du Plan de relance 2020/2021 • Création des Trophées « Toulouse Métropole Impact » pour soutenir davantage les entreprises ESS, notamment en amorçage • Sanctuarisation d'une aide à l'immobilier avec la PPI (Plan pluriannuel d'investissement) • Structuration de l'offre de services aux entreprises de l'ESS : - Le Parcours Entreprises ESS : une quinzaine d'outils pour l'accompagnement, le financement et l'hébergement des entreprises de l'ESS - L'animation du réseau ESS : programme événementiel avec L'Agenda Toulouse Métropole Impact + les Lieux Totems de l'ESS + Projets « Initiatives+ » • Création du label « Lieux Totems de l'ESS » et intégration des tiers-lieux dans le collectif et l'offre de services • Création d'événements phares : « Les Rencontres Toulouse Métropole Impact » et « La Tournée des Lieux Totems de l'ESS » • Publication d'outils de communication, dont le Guide « Entreprendre en ESS sur Toulouse Métropole » réalisé avec la CRESS Occitanie • Intégration d'un pilier ESS dans le SPASER de la collectivité, avec un plan d'actions dédié. • Réponse à des appels à projets européens, obtention d'un projet ERASMUS+ (mobilités apprenantes en Europe) & Horizon Europe
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	• Une feuille de route ambitieuse pour l'ESS avec budget associé • La création d'un collectif territorial d'acteurs associés pour le développement de l'ESS : le collectif « Toulouse Métropole Impact » • Un écosystème dense et riche • La création d'une offre de services ESS complète et structurée • Une capacité d'innovation, une dynamique de développement • La labellisation « Territoire French Impact » par l'Etat en 2020 • Le marketing territorial et la communication

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	• L'ESS « à part » dans le développement économique • Le besoin de sensibilisation en continu des élus et des services sur l'ESS • Le manque de moyens humains • Les baisses de budget dans le contexte actuel
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	CONSEILS • Ténacité, pédagogie, preuve par l'exemple pour conserver et/ou développer une politique ESS • Saisir toute opportunité (y compris externe à la collectivité) pour développer la politique ESS (et le budget, l'équipe...) : plan de relance, plan d'investissement, appel à projets, label... • S'appuyer sur les acteurs locaux, fédérer, faire ensemble en confiance dans une logique de partenariat et de gouvernance partagée. OUTILS • L'offre de services (sa structuration) • Les outils d'accompagnement de l'ESS et d'animation du réseau ESS • Le label « Lieux Totems de l'ESS » • Les Trophées Toulouse Métropole Impact (Prix pour les entreprises) • L'accréditation Erasmus+ pour des mobilités apprenantes en Europe.

Thématique 2

**Faire à plusieurs ce que
l'on ne peut pas faire
seul**

**La coopération territoriale,
moteur de développement économique**

Coorace Occitanie & L'Abeille Verte, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) de Lodève

Contact	Céline FRIER, COORACE Occitanie Florent Cottinet, EBE Abeille Verte
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est une expérimentation nationale pour le droit à l'emploi sur les territoires, portée par une fédération professionnelle de l'ESS, réunissant des SIAE (structure de l'insertion par l'activité économique) et des EBE (entreprise à but d'emploi).
Présentation de votre dispositif	TZCLD vise à démontrer qu'il est possible d'éradiquer la privation durable d'emploi par la coopération locale forte. C'est un projet de territoire qui repose sur l'implication collective des acteurs engagés dans la lutte contre la privation d'emploi. L'habilitation permet à un territoire de créer un Etablissement à But d'Emploi (EBE), nouvel outil au service du droit à l'emploi.
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/ conseil mettez-vous en place ?	• Accompagnement au sein de la grappe régionale TZCLD • Sensibilisation et acculturation au projet • Suivi individualisé des territoires porteurs d'initiatives • Appui aux projets émergents vers l'habilitation • Animation de la communauté des territoires engagés en Occitanie • Information régulière du comité régional des partenaires sur l'avancement régional et national
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	Territoire habilité de Lodève : témoignage sur la genèse du projet et les étapes franchies depuis l'habilitation.
Quels sont les impacts de ce dispositif sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	• Sécurisation de l'emploi sur les territoires pour les personnes privées durablement d'emploi • Développement de la coopération et la gouvernance sur les territoires • Complémentarité des entreprises à but d'emploi avec les acteurs du territoire • Management inclusif

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap• Renforcement de la cohésion sociale par l'accès au CDI à temps choisi• Création d'emplois liés à des activités utiles et à la transition écologique, au service des politiques locales |
|--|--|

En savoir plus : <https://bilan.etclld.fr/>

La Roue qui Tourne & Citiz Occitanie, La Maison de l'Ecomobilité à Castelnaudary

Contact	Sarah Sheta, Chargée de développement et de RSE Citiz Occitanie Christelle Robin, Responsable Association La Roue qui Tourne
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Descriptif de l'initiative	La Maison de l'Ecomobilité est née d'un groupement d'acteurs de la mobilité qui, en s'implantant sur le site de la Gare de Castelnaudary, souhaite offrir un bouquet de solutions de mobilité durable et inclusive à destination de tous les publics, pour répondre à des enjeux environnementaux et sociaux. Le projet est articulé autour de 3 axes : • Information, conseil et sensibilisation à l'écomobilité • Accompagnement « mobilité » individuel et collectif • Développement de solutions de mobilité sobre, partagée et active (autopartage, covoiturage, location vélo longue durée).
Quel est votre contexte ?	La Roue qui Tourne est une association implantée à Castelnaudary depuis 2014, dont l'objet est de proposer des solutions de mobilité pour permettre l'accès à l'emploi et formation. Elle propose de la location sociale de 2 roues motorisés et de vélos et déploie des activités autour du vélo (atelier réparation, recyclage, location grand public, vélo école). La Roue qui Tourne s'associe aux opérateurs d'autopartage Citiz, et de covoiturage Mobicoop, pour proposer une offre multimodale complète et attractive, regroupée sur un lieu unique (la gare de Castelnaudary), et ainsi permettre à toute personne « empêchée » de pouvoir se déplacer sur le territoire.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	Souhaitant agrandir ses locaux et développer ses activités, l'association La Roue qui Tourne a : • Répondu à l'AAP « Gare et Connexion » en mai 2023 • Déposé le projet de création d'une Maison de l'Ecomobilité dans le cadre du

	programme CEE TIMS (Mobilité Durable et Inclusive) en s'associant à Citiz et Mobicoop. Ce projet a été écrit conjointement par les 3 acteurs, chacun définissant ses actions propres en fonction de son expertise : • Une gouvernance partagée a été mise en place avec un comité de pilotage et un comité technique • Des échanges réguliers (réunion, échange téléphonique ou mail) ont eu lieu entre les opérateurs. • Une convention a été signée entre le porteur de projet et le consortium, et entre le porteur de projet et les partenaires associés identifiant les modalités de mise en place des actions et le financement. Le projet de Maison de l'Ecomobilité s'articule autour ➤ Des activités portées par la Roue qui Tourne : • Un point d'accueil : information, conseil et sensibilisation à l'écomobilité (ouvert en mai 2025) • Location sociale, accompagnement « mobilité » • Location vélo électrique longue durée • Apprentissage vélo ➤ Du développement de solutions de mobilité sobre et partagée : • Une station d'autopartage Citiz devant la gare (inaugurée en décembre 2024) • L'information et l'animation autour de la plateforme de covoiturage Mobil'Aude (Mobicoop).
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	La collaboration de plusieurs acteurs autour d'un projet commun a permis de mutualiser des moyens et compétences, d'offrir une meilleure visibilité des services mis en place et de sensibiliser les collectivités aux enjeux de mobilité. Nous avons réussi à susciter l'intérêt des collectivités (2 EPCI et Département) qui,

	grâce au lancement du projet à la gare, s'emparent du sujet de la mobilité durable et répondent à leur tour à l'AMI TEMI (Territoire à écomobilité inclusive). Objectif : pérenniser le projet et compléter les solutions de mobilité pour rendre l'offre plus attractive et plus riche sur le territoire. Le projet de la Maison de l'Ecomobilité bénéficie du financement CEE et du soutien financier, pour les investissements, de la Mairie, de la Communauté de communes, de la Région Occitanie et de fonds Leader. Le Département accompagne également la Roue qui Tourne, depuis 10 ans, dans le cadre du Plan département d'insertion. Le programme TIMS a permis de former une salariée de l'association La Roue qui Tourne en tant que conseillère en mobilité inclusive (CEMI). Elle réalise les diagnostics mobilité et l'accompagnement individuel et collectif.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	La mise à disposition des locaux par la SNCF a été retardée et les travaux d'aménagement ont été repoussés à début 2025. Le projet a été lancé 6 mois plus tard que prévu mais les actions ont pu démarrer dans les locaux actuels de l'association La Roue qui Tourne. La coordination du programme TIMS demande un temps de travail important pour faire remonter les dépenses et mettre en œuvre le suivi des indicateurs.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	La coopération se traduit par des temps de travail dédiés, toujours plus favorables en présentiel, qui permettent d'aller plus loin et d'apporter plus de cohérence aux projets de l'ESS. Chaque opérateur, expert dans son domaine, a géré la mise en place de son action, tout en informant de façon régulière le porteur du projet de l'avancée du projet. Les interventions auprès du grand public (animation, tenue de stand) ou auprès de structures de l'insertion se sont déroulées en présence des 3 structures partenaires afin que les publics identifient bien les opérateurs et que chacun puisse apporter les réponses appropriées.

Focus sur un cas concret de bénéficiaire	Mme B. est bénéficiaire du RSA. Elle a le permis B mais pas de véhicule. Lors du 1er rendez-vous, la conseillère en mobilité a établi un diagnostic « mobilité » avec Mme B ce qui a permis d'analyser sa situation et d'apporter des solutions adaptées à ses besoins. Habitant à Castelnaudary et souhaitant se déplacer à vélo au quotidien, elle peut bénéficier de la location longue durée de vélo électrique. Lorsqu'elle a besoin d'utiliser une voiture de façon temporaire, nous l'orientons vers Citiz et lui proposons de s'inscrire sur la plateforme de covoiturage. Le train peut être également une solution pour les trajets plus longs. Mme B bénéficie d'un accompagnement individuel qui permet d'échanger régulièrement sur ses problèmes de mobilité.
--	---

La Rosée, Réseau des Tiers-lieux d'Occitanie

Contact	Lise Combes, chargée d'animation réseau et communautés apprenantes : Anne-Sophie Kalis, référente groupe de travail compagnonnage La Rosée, réseau des Tiers-lieux Occitanie https://www.tierslieuxoccitanie.com/
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Descriptif de l'initiative	La Rosée, réseau des tiers-lieux en Occitanie, développe une dynamique de compagnonnage afin d'aider, de soutenir et d'accompagner les tiers-lieux en phase d'émergence, consolidation ou développement. Ce compagnonnage est mis en œuvre de plusieurs manières, via : • Des entretiens coups de pouce • Des visites apprenantes • Des temps d'échange entre pairs • La mutualisation d'un budget contributif pour soutenir les tiers-lieux aidants.
Quel est votre contexte ?	Le réseau des tiers-lieux a maintenant 3 ans et se donne pour objectif principal d'être un espace d'entraide.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	Nous avons mis en place des entretiens coup de pouce pour les tiers-lieux en phase d'émergence ou de questionnement. Il s'agit d'une « ligne directe » d'entraide entre les tiers-lieux de la région. Il ne s'agit pas d'un accompagnement à proprement parler, mais d'un entretien d'une heure pour aider les tiers-lieux à trouver des réponses à un problème précis ou les orienter vers les bons interlocuteurs ou dispositifs adaptés. Nous proposons aussi des visites apprenantes, via un catalogue. Et tout cela est animé via un budget contributif.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	La force du réseau, le besoin d'échange entre pairs, ceux qui en parle le mieux, ce sont ceux qui font ! La mise en place du budget contributif qui permet de soutenir les tiers-lieux « aidants » et de garantir leur plus grande disponibilité.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	Les demandes sont nombreuses et la disponibilité des lieux contrainte !
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	Outils : • Le budget contributif • Les entretiens coup de pouce • Les visites apprenantes. Lien vers le catalogue : https://www.canva.com/design/DAGfjRww4f8/6ANDg2KYt08jpImZ9W0gMA/view?utm_content=DAGfjRww4f8&utm_campaign=designshare&utm_medium=ink2&utm_source=uniquelinks&utm_id=h2134bc9750 • La charte de compagnonnage

PTCE Re-Tolosa, Œuvrer en collectif pour le réemploi dans le BTP

Contact	Hellen Belou, 3.14 Conception, Membre du PTCE ReTolosa
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Descriptif de l'initiative	ReTolosa a pour but de massifier le réemploi de produits et matériaux de construction dans le secteur du BTP à l'échelle de Toulouse Métropole et de sa région. Il s'agit d'une démarche de coopération réunissant ses membres sous format associatif, avec 2 objectifs principaux : • Se rassembler entre acteurs de l'économie circulaire du BTP pour mettre en commun les outils de la logistique du réemploi et permettre à sa massification. • Se rassembler pour répondre à des appels d'offres de lots importants liés à l'économie circulaire. La dynamique a été reconnue comme PTCE en début d'année 2025 dans le cadre du dispositif national de soutien aux PTCE.
Quel est votre contexte ?	La filière de l'économie circulaire dans le BTP est à ses prémices sur le territoire toulousain. Elle se compose d'un ensemble de petits acteurs. Ce regroupement permet de mettre en commun des outils et ainsi augmenter les impacts sur la filière. La dynamique réunit 10 acteurs aux expertises et domaines d'activités complémentaires, du cabinet d'étude à la collecte de matériaux, en passant par la construction de mobilier issu du réemploi.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	À court terme, l'accent est mis sur la mise en place d'une plateforme opérationnelle pour gérer la logistique du réemploi et le développement de micro-filières. A ce stade, la signature d'une convention avec la Métropole Toulousaine pour expérimenter la gestion d'une plateforme physique de réemploi est un des résultats concrets obtenu. À moyen terme, le lieu servira également de centre de services connexes pour le conseil, la formation et la sensibilisation des acteurs du territoire.

	La création en association permet d'organiser les axes de travail, et de pouvoir formaliser la dynamique pour les structures souhaitant rejoindre le PTCE ou l'appuyer.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	• L'obtention du Prix Toulouse Métropole Économie Circulaire • La signature d'une convention avec Toulouse Métropole qui formalise un soutien de la collectivité pour expérimenter la gestion d'une plateforme physique
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	10 entités constituent aujourd'hui le PTCE. Les difficultés concernent donc l'organisation du travail à plusieurs, en prenant en compte la position et les contraintes de chacun.e pour arriver à une vision commune et des process fluides. Les axes d'amélioration seront le montage des projets collectifs, la gouvernance.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	La dynamique a pu bénéficier d'appuis notamment pour la structuration autour d'une problématique commune : des ateliers animés par France Active et Toulouse Métropole dans le cadre d'un projet européen a permis de nous rassembler.

Miam'Up, Œuvrer à l'interface de la restauration collective et des associations de solidarité alimentaire

Contact	Margaux Zekri, Directrice fondatrice, Association Miam'Up https://miamup.org/
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Descriptif de l'initiative	L'association Miam'Up propose une solution clé en main de mise en relation et de logistique bas carbone et intégrée de collecte des excédents de production de la restauration collective (publique et privée) et de distribution aux associations d'aide alimentaire. Afin de proposer cette nouvelle source d'approvisionnement de plats complémentaires et diversifiés aux personnes en situation de précarité alimentaire, en engageant les acteurs de la restauration collective, nous avons : • Développé une plateforme numérique permettant aux équipes de restauration de déposer en ligne les dons qu'ils souhaitent faire aux associations tout en garantissant le respect des règles d'hygiène en vigueur. • Déployé une logistique de collecte et de livraison des dons en vélo cargo et véhicule électrique, • Mis en place un système de consigne de contenants réutilisables simplifiant le conditionnement des plats.
Quel est votre contexte ?	En France, 1 personne sur 5 ne mange pas à sa faim par manque de moyen. Face à ça, 10 millions de tonnes de denrées alimentaires sont gaspillées chaque année. La restauration collective est responsable de 10% de ce gaspillage. Les lois AGEC et Egalim obligent les acteurs de la restauration collective à mettre en place des mesures de lutte contre le gaspillage, notamment au travers du don. Cependant, la logistique est complexe à mettre en place. Avec Miam'Up, nous apportons une solution concrète pour aider les acteurs de la

	restauration collective à mettre en place une démarche de don alimentaire au sein de leurs établissements et nous apportons une nouvelle source d’approvisionnement aux associations d’aide alimentaire.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	Afin d’accompagner les établissements de restauration collective dans la mise en place de notre démarche de don Miam’Up nous proposons : 1. Une étude d'implantation de la solution : Identification des contraintes sanitaires et logistiques, analyse du gaspillage, élaboration d'un plan de gestion du don alimentaire et protocole de collecte, identification du matériel logistique à mettre à disposition 2. La mise en place de la démarche : livraison du matériel logistique, formation des équipes référentes, création du compte sur la plateforme numérique, accompagnement des équipes lors du premier dépôt de dons 3. Le lancement des collectes/livraisons et du système de consigne des contenants 4. L’élaboration de rapports d'activité trimestriels pour tous les partenaires de la démarche. Nous réalisons les mêmes étapes pour les associations bénéficiaires des dons.
Quelles ont été vos réussites / points d’intérêts ?	Nos différentes expérimentations menées sur le territoire toulousain nous ont permis de tester, de développer et de consolider l’ensemble de nos process logistiques. Aujourd’hui, nous pouvons déployer notre solution en répondant efficacement aux différents besoins de nos partenaires (restaurateurs et associations). Grâce aux retours des associations bénéficiaires des dons et des personnes qu’elles accompagnent, nous constatons que les repas que nous collectons et que nous livrons sont un réel apport de plats complémentaires, plus équilibrés et de meilleure qualité. Afin d’aller plus loin dans cette démarche solidaire, nous organisons également des repas solidaires préparés avec les équipes de restauration et les bénéficiaires des associations. Ces repas permettent de tisser des liens entre l’ensemble des partenaires de la démarche et de renforcer l’engagement des établissements de

	restauration collective.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	La principale difficulté rencontrée a été de réussir à engager nos premiers partenaires restaurateurs dans la démarche.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	Avant de mettre en œuvre cette démarche et de la développer, nous avons mené une large enquête auprès de l'ensemble des parties prenantes du projet. Cette enquête nous a permis de : • Co-construire un projet répondant à des besoins précis et bien identifiés • Rencontrer nos premiers partenaires et d'expérimenter notre démarche Miam'Up. Dans le cadre du déploiement de notre solution, notamment d'un point de vue logistique, nous nous appuyons sur des acteurs de l'ESS locaux qui ont un ancrage important sur les territoires. Travailler en collaboration avec les acteurs du territoire nous permet d'être davantage efficace au niveau des solutions que nous apportons.

Recycl'Occ Textile, Coopérer pour une économie textile circulaire en Occitanie

Contact	Richard Préau, Recycl'Occ Textile
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Descriptif de l'initiative présentée	L'association Recycl'Occ Textile agit pour réduire l'impact environnemental de l'industrie textile en Occitanie. Elle anime une communauté de professionnels engagés collectivement dans une dynamique d'économie circulaire du textile.
Quel est votre contexte ?	Le PTCE anime une quarantaine d'adhérents autour d'actions structurantes : • Festival de la nouvelle mode • Programme de sensibilisation auprès des scolaires • Rencontres Acheteurs-Fournisseurs • Réponses collectives à des appels d'offres (ex : Lauréat du marché de Toulouse Métropole pour la confection d'objets promotionnels en matières réemployées) • Programme européen Fashion Forward (9 partenaires en France, Espagne, Portugal) • Recyclage et valorisation textile avec l'unité industrielle RecycLocal • Appui aux adhérents : veille stratégique, soutien aux candidatures...
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative (étapes, moyens, expertise, outils utilisés...) ?	Face aux mutations du secteur textile, plusieurs structures à finalité sociale ont amorcé en 2019 une démarche collective en faveur d'une coopération régionale structurée. • En avril 2019 : la Région réunit 40 acteurs pour initier cette réflexion • En juillet 2020 : un collectif d'acteurs réunissant... : 1) têtes de réseaux de l'inclusion dans l'emploi (UNEA, Chantier Ecole Occitanie, la fédération des acteurs de la solidarité Occitanie, la fédération des entreprises d'insertion Occitanie) 2) des entreprises (Abid'Occ, Emmaüs France, Paul Boyé, Vertex) 3) l'école des Mines d'Alès ... mandate la Fédération des entreprises d'insertion Occitanie pour conduire une étude-action, avec le soutien de la Région Occitanie et de l'Ademe, en vue de créer

	une structure de coopération dédiée à la filière TLC Occitanie (Textile, Linge, Chaussures).
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	• Réponses collectives et lauréates à des appels à projets • Visibilité accrue des enjeux environnementaux via des événements grand public et professionnels
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	• Mobilisation des adhérents, souvent pris par leurs propres activités • Charge administrative pour les AAP
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés auprès des autres acteurs présents lors de la conférence de l'ESS ?	• Partage d'expériences autour de l'animation d'un PTCE • Coopérations efficaces, notamment avec la CRESS Occitanie et Res'OCC pour les Référents Achats-Filières (RAF)

Réseau des tiers-lieux du Comminges, Coopérer pour répondre aux besoins d'un territoire rural

Contact	Emilie Flambeaux, Réseau des tiers-lieux du Comminges https://www.facebook.com/people/R%C3%A9seau-des-tiers-lieux-du-Comminges/61551486387873/
Thématique	Thématique 2 - Faire à plusieurs ce que l'on ne peut pas faire seul - La coopération territoriale, moteur de développement économique
Descriptif de l'initiative	Le réseau des tiers-lieux du Comminges a vu le jour en janvier 2021 autour de trois structures. Aujourd'hui, une trentaine de structures et porteurs de projets/consultants en sont membres, réunis autour des valeurs de l'ESS. Le réseau s'est structuré autour de trois missions : • Soutenir les différents acteurs dans leur projet • Faire réseau : se connaître, se reconnaître • Mutualiser et renforcer les synergies territoriales au service des habitants. La vision stratégique partagée du réseau : Un réseau d'acteurs tiers-lieux et autres structures ESS œuvrent ensemble sur le territoire du Comminges élargi, dans le but de développer et pérenniser les structures membres au service de la dynamique territoriale et de ses habitants, afin d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux défis de notre temps.
Quel est votre contexte ?	Nous avons identifié 4 axes mutualisés • Accessibilité alimentaire • Espaces de travail et formations • Culture • Lien social Des moyens en temps, humains et financiers sont nécessaires pour continuer de réseauter, de s'inspirer, de se professionnaliser en tant que réseau et aussi via nos

	structures dont bon nombre sont - encore, toujours - fragiles économiquement et reposent sur du temps bénévole sans salarié. Nous sommes labellisés PTCE depuis 2023, sans financement. La dynamique reste bonne et nous sommes aujourd'hui identifiés par les acteurs publics à tous les niveaux.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployer pour mettre en œuvre cette initiative ?	Notre réseau œuvre depuis début 2021 à un maillage des initiatives innovantes sur le territoire du Pays Comminges Pyrénées, en proposant de mettre l'ESS au cœur de nouveaux modes de coopération avec les mots clefs de : • Complémentarité • Soutien des citoyens dans leurs démarches pour un territoire résilient où il fait bon vivre et coopérer • Mise en avant de projets à portée sociale et environnementale • Lien social • Développement de partenariats avec la recherche et le monde de l'entreprise, • Et enfin essaimage avec des lieux / porteurs de projets qui nous rejoignent depuis l'Ariège, le Gers ou encore les Hautes-Pyrénées. Cette vision est soutenue par 4 objectifs qui sont : • Structurer le réseau • Gérer le réseau • Déployer le réseau • Soutenir les acteurs. Nous sommes labellisés PTCE et bénéficions de l'appui de la cellule régionale d'animation portée par la CRESS Occitanie et de soutien en ingénierie de projets, via l'Avisé et la Fabrique à initiatives (Première Brique).
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	Notre longévité malgré les contraintes ! Notre point fort : un réseau d'humain.e.s qui se réunit tous les 3 mois depuis 4 ans pour échanger, toujours mieux se connaître, en changeant de lieu à chaque rencontre, qui s'inspirent en visitant ensemble des lieux, qui se forment ensemble sur des sujets

	de transition (exemple : le transitionmètre), qui font consortium (exemple : Défi Comminges).
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	Faire durer l'initiative sans moyens, trouver un équilibre dans l'animation et la coordination, ne pas s'épuiser à rallier toujours et partout ! Comment porter les initiatives : un rôle politique à assumer ?
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	• Pendant presque 2 ans, la priorité a été l'interconnaissance, se parler et s'écouter. Puis les axes de travail ont émergé petit à petit, ce qui a renforcé les coopérations globales mais aussi par petits groupes. • Pas de structure juridique, pas de lourdeur, on vient si on veut ! • Importance du binôme d'animation qui tient la barre. • Travail continu pour embarquer tout le monde, ne pas aller trop vite, faire descendre les infos, attendre d'être mûr avant d'avancer plus !

Thématique 3

Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires

**L'ESS, levier de réindustrialisation et
relocalisation d'activités durables**

Entreprise adaptée BOUDI, Solutions pour limiter l'impact environnemental du bâtiment

Contact	Jean Sauttreau, Président, Boudi https://boudi.eco/
Thématique	Thématique 3 - Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires - L'ESS, levier de réindustrialisation et relocalisation d'activités durables
Descriptif de l'initiative	BOUDI est une entreprise adaptée et innovante de l'ESS créée en janvier 2023, accompagnée par Réalis et l'incubateur de l'IMT Mines Alès, travaillant sur 2 Objectifs de Développement Durable (Inclusion et Environnement). Sa raison d'être est « l'innovation circulaire et inclusive ». BOUDI transforme des déchets plastiques post-consommation en panneaux rigides d'épaisseurs variables de grande dimension. Ces panneaux sont utilisés pour produire des innovations pour des éléments de coffrage, d'agencement, de flight cases ou de pièces industrielles. Ces productions sont 100% recyclées, réemployables, puis recyclées...
Quel est votre contexte ?	Dans le cadre des loi AGEC, PACTE, et de la mise en place des filières REP, en partenariat avec l'ADEME et ECOMAISON (éco-organisme), BOUDI offre de nouveaux usages aux déchets habituellement destinés à l'enfouissement en substitution aux plastiques vierges ou aux bois plastifiés venus de pays lointains.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	Accompagné par le Pôle Réalis et l'IMT Mines Alès, les différentes étapes ont été : • la création, le démarrage et le développement des activités de R&D, • le modèle social et environnemental • puis l'industrialisation • et enfin la commercialisation. L'élément clé dans l'accompagnement de Réalis a probablement été la réflexion qui a mené au passage à une entreprise adaptée avec un agrément obtenu auprès de la DREETS en Octobre 2024. La rencontre avec d'autres dirigeants d'entreprises

	adaptées, dont une implantée au Pôle Réalis a permis des formations et des mises en relation pertinentes. L'accompagnement par l'IMT Mines Alès a surtout concerné la partie scientifique, l'aspect startup technologique avec la participation au salon Vivatech 2024, l'appui de Créalia Occitanie, mais aussi de l'ADEME. Le montage d'un dossier financier est également en cours avec France Active Airdie Occitanie pour renforcer les fonds propres.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	• Rencontre avec d'autres porteurs de projet • Appréhension de l'univers et de l'écosystème ESS • Obtention de l'agrément entreprise adaptée • Accès au dispositif de France Active Airdie Occitanie • Participation au salon FAIR
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	Lourdeur administrative et complexité pour les sujets suivants : • La rédaction des statuts ESS • La démarche pour obtenir l'agrément entreprise adaptée • La médecine du travail inadaptée aux entreprises adaptées
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	Porteur / Créateur : • Ne reste pas seul, confronte ta vision et tes challenges à tes accompagnants ou tes pairs, tu vas gagner du temps et de l'expérience. • Rien de sert de tuer l'ours si tu n'as pas déjà vendu la peau : Commence par aller voir ton futur client, retourne en voir un autre, puis encore un autre, le meilleur argent est celui des clients, il n'est pas à rendre... • Le temps est ce que tu as de plus précieux, ne l'utilise que pour ce qui sert vraiment le projet. • ESS, oui, mais ne sors jamais la dimension économique de ta ligne de mire, sinon, tout s'écroule. • N'attends pas le soutien de ta structure d'accompagnement, sollicite-le ! Tu connais tes besoins, lui non mais il a probablement des pistes de réponses... • Fais des concours, choisis ceux où tu as une vraie chance de gagner, tu

	progresseras et gagneras en visibilité Accompagnant ESS : entre trop et trop peu, quel bon dosage dans le suivi et le support ?
--	--

La Manufacture Langedocienne des Grandes Orgues & L'URSCop Pôle Méditerranée, Projet de transmission en coopérative

Contact	Olivier Henry, La Manufacture Languedocienne des Grands Orgues à Lodève. Pierre Auriou, Directeur, URScop Pôle Méditerranée http://www.grandes-orgues.com/ https://www.scopoccitanie.coop/
Thématique	Thématique 3 - Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires - L'ESS, levier de réindustrialisation et relocalisation d'activités durables
Descriptif de l'initiative	L'activité de l'entreprise, basée à Lodève, est entièrement centrée sur la facture d'Orgues : construction et montage de grandes orgues, restauration, relevage, entretien, accords. Quelques références : • Restauration de l'orgue de Notre Dame de Paris suite à l'incendie • Orgue de Notre Dame de la Garde à Marseille • Orgues de la Cathédrale Basilique de Saint de Denis, de la Cathédrale d'Aix, de la Cathédrale d'Agen.
Quel est votre contexte ?	Dans le cadre du départ à la retraite du dirigeant qui travaille dans l'entreprise depuis plus de 40 ans, un projet de transmission de l'entreprise aux salariés est en cours. Le dirigeant connaît le modèle Scop via un confrère dans le Vaucluse qui a transmis sous ce statut. Le contexte est marqué par la fermeture successive de manufactures faute de repreneurs.
Quelle méthodologie avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	Les différentes étapes du projet de transmission sont les suivantes : • Evaluation de l'entreprise, du marché, des perspectives économiques, des compétences internes. • Entente sur le prix • Plan de financement • Mobilisation des partenaires financiers

	• Accompagnement juridique • Travail sur la future gouvernance • Formation des associés salariés Le projet de transmission est actuellement accompagné par l'URScop Pôle Méditerranée (Pierre Auriau).
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	• Transfert d'un savoir-faire, d'une compétence artisanale unique • Maintien de ce savoir-faire sur un territoire • Transmission en cours qui se concrétisera en fin d'année 2025
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	La patience, l'écoute, la confiance

Scic Virgocoop, Vers une filière textile locale, écologique et éthique du champ au tissu

Prénom, Nom, Structure	Julien Bonnet, Responsable de la chanvrière coopérative Virgocoop https://virgocoop.fr/
Thématique	Thématique 3 - Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires - L'ESS, levier de réindustrialisation et relocalisation d'activités durables
Descriptif de l'initiative présentée	L'ambition de Virgocoop est de redonner du sens au secteur textile en impliquant citoyens, agriculteurs, entreprises et collectivités autour d'une même mission : développer un secteur textile écologique, éthique et source de dynamisme pour les territoires.
Quel est votre contexte ?	• Le secteur textile est l'un des plus polluants et antisociaux. Ultra-mondialisé, opaque, il est largement dépendant de la pétrochimie et de l'énergie carbonée. • Face à ce constat, on a créé Virgocoop en 2018, la première Société Coopérative qui change la manière de produire le textile. • Concrètement, Virgocoop reconstruit des filières textiles, locales, écologiques et éthiques, depuis le champ jusqu'au tissu. • Nos priorités : développer la filière du chanvre textile bio et la filière laine Lacaune en France.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative (étapes, moyens, expertise, outils utilisés...) ?	Méthodologie : • Pour cela nous coopérons avec des agriculteurs et éleveurs en Occitanie qui produisent le chanvre, principalement en Agriculture Biologique. Le chanvre est un formidable vecteur pour aller vers des pratiques plus agroécologiques. La paille de chanvre est ensuite transformée dans notre usine de défibrage du Tarn-et-Garonne. • Deux coproduits sortent de cette transformation : de la fibre pour la filière textile (prêt à porter ou textile technique) et la chenevotte, c'est-à-dire le bois de la tige, à destination de la filière du bâtiment écologique. • Nous travaillons également avec des éleveurs de brebis Lacaune en Lozère. Une fois achetée par Virgocoop, la laine est transformée en fils par des entreprises partenaires du sud de la France.

	• Résultats : nous obtenons des fils que nous tissons dans notre atelier de tissage près de Castres et nous proposons ces tissus de grande qualité, 100% naturels et traçables, à des marques de prêt-à-porter et d'ameublement engagées, comme Atelier Tuffery, Saint James ou encore Veja. Moyens et expertise : • La réalisation de ces projets a nécessité des moyens financiers provenant en premier lieu du sociétariat (parts sociales, comptes courants d'associés, titres participatifs), des apports bancaires et d'une aide régionale pour la création de notre usine de défibrage. • La construction de telles filières implique la création et la mobilisation de nombreuses expertises au sein de la coopérative, comme l'agriculture, l'agronomie, le tissage, le machinisme et la mécanique industrielle, la commercialisation, la construction de bâtiment, les levées de fonds...
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	Le parcours depuis le début jusqu'à aujourd'hui a été ponctué de nombreuses réussites et de difficultés, humaines, matérielles, intellectuelles, financières... • Parmi les nombreuses réussites, on peut citer la construction de notre chanvrière, l'usine de défibrage du chanvre avec son équipe associée. En 18 mois, nous avons acheté, démonté puis remonté, réparé, amélioré, mis en fonctionnement, certifié GOTS l'ensemble de machines réalisant aujourd'hui et quotidiennement la décortication des pailles de chanvre. • On peut également citer la reprise et le maintien de l'activité de notre atelier de tissage près de Castres, dans l'ancien bassin textile tarnais. Notre équipe de l'atelier produit aujourd'hui des tissus écologiques à base de coton bio, chanvre, lin et laine. • Enfin, un succès de la coopérative, et pilier du fonctionnement de l'entreprise est la levée de fonds via le sociétariat, les banques et les titres participatifs. En

	effet, on peut compter à la fin avril 2025 un total de 421 sociétaires (63 6000€ de parts sociales). Quant à la première campagne de titres participatifs menée en 2024, la coopérative a atteint 205 000€ (soit 82% de l'objectif souhaité).
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	La persévérance nous a conduit à dépasser les difficultés. • Bien que commune à de nombreuses entreprises, la difficulté de trésorerie est présente chez Virgocoop. La mise en route de l'usine de défibrage ayant pris du temps et de l'investissement, ce délai de mise en production a créé un décalage financier important entre le paiement des matières premières (les pailles de chanvre) et le chiffre d'affaires créé. • Une difficulté rencontrée par l'atelier de tissage est la contraction du marché textile en 2024. La conséquence directe fut un ralentissement des commandes de tissus conduisant à réorienter la stratégie de commercialisation et de production de l'atelier. • Enfin, au niveau humain, la coopérative a fait face à des difficultés de ressources et de compétences disponibles, en particulier hors des centres urbains où se trouvent nos deux ateliers.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	• Virgocoop vise à maîtriser les filières entières afin d'offrir une transparence forte dans un univers textile très opaque et ce via un modèle de SCIC. Bien que ce soit le début de l'histoire et que deux étapes (défibrage et tissage) soient intégrées, l'idée de rassembler dans la même entité toutes les parties prenantes d'une filière apporte de la robustesse à l'ensemble et surtout face aux fluctuations multiples. • Créer une filière économique sur un territoire, aussi complexe que celle du chanvre parce que touchant à des débouchés multiples et diversifiés, implique une étude de marché solide et une agilité permanente. Être plusieurs et pluri-

	compétents sont des forces pour augmenter les chances de réussite des projets complexes.
--	--

Scop 3B Concept, Une reprise en coopérative par les salarié.e.s

Contact	Severine Anglade-Malavelle, Scop 3B Concept https://www.les-scop.coop/3b-concept https://www.scopoccitanie.coop/
Thématique	Thématique 3 - Maintenir des activités et savoir-faire sur les territoires - L'ESS, levier de réindustrialisation et relocalisation d'activités durables
Descriptif de l'initiative	La Scop 3B Concept fabrique et commercialise un encadrement béton équipé de menuiserie et de fermeture. Ce produit vient s'intégrer dans la maçonnerie au moment de l'élévation. Il propose des animations de façade avec modénatures. Ce procédé hors site amène une simplification de gestion de chantier et une rapidité d'exécution en garantissant des performances thermiques et d'étanchéité. La Scop 3B Concept regroupe un collectif de 19 salariés actionnaires, tous anciens salariés de l'entreprise Compobaie Solutions, liquidée en décembre 2024. Ce collectif a refusé de voir disparaître son savoir-faire et son métier. Le levier essentiel réussite de la reprise par les salariés : notre résilience et le collectif.
Quel est votre contexte ?	La Scop 3B Concept redonne vie à un produit et à un concept reconnu sur un marché qui évolue en permanence et en pleine crise. Notre enjeu : le maintien d'un savoir-faire d'un système constructif spécifique créé il y a plus de 40 ans, la croyance en nos capacités.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	Le projet de reprise a été mené en plusieurs étapes : 1/ <u>La création de la Scop a été accompagnée, dès l'origine, par l'Ursscop Pôle Pyrénées</u> • Le directeur de l'Ursscop est venu présenter le principe de la Scop aux salariés de l'entreprise. Il a analysé l'environnement de l'entreprise, a répondu aux interrogations des salariés lors de plusieurs réunions pour valider la faisabilité du projet de reprise et nous en présenter les étapes. • L'Ursscop a nommé une personne en charge du suivi du dossier et nous a accompagné avec un audit, la réalisation d'un dossier de présentation du projet

	et d'un dossier financier pour les organismes institutionnel, territoriaux et financiers. 2/ <u>La mise en relation et l'appui auprès des institutions territoriales pour la mise en place d'accompagnements financiers.</u> Plusieurs partenaires ont été sollicités : • Mise en relation avec les représentants du Réseau Initiative Tarn et Occitanie et présentation lors de commission de notre projet de Scop pour l'obtention de prêt d'honneur pour un montant total de 60 K€ • Rapprochement avec la banque Crédit Coopératif. • Sollicitation d'un prêt participatif SOCODEN de 60 k€. 3/ <u>La confirmation d'une équipe, un collectif motivé par un même objectif et prêt à investir dans l'entreprise.</u> • Le projet de reprise est le résultat de la résilience des salariés et de certains de nos partenaires clients qui nous souhaitent trouver une solution pour que notre produit continue d'exister / refusaient de voir disparaître leur savoir-faire. Des réunions d'échanges et de réflexion ont permis l'adhésion et la détermination d'un collectif. • L'environnement et le périmètre du projet ont amené à valider les salariés qui rentreraient dans la Scop, la définition de l'organisation, des besoins et des postes. 4/ <u>L'accompagnement de la Communauté d'Agglomération</u> • Consciente de l'intérêt de soutenir le projet pour sauvegarder l'emploi et la dynamique économique, la communauté d'Agglomération a racheté le site de production de Marssac sur Tarn et le loue à la Scop.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	La réussite principale a été de fédérer un collectif de 19 salariés avec un objectif commun : pérenniser notre savoir-faire. Cette cohésion a été rendu possible grâce à • Des réunions régulières lors desquelles de nombreux sujets ont été abordés

	• Une capacité à écouter les éléments positifs et négatifs du vécu de chacun au sein de la société liquidée, • La validation d'un même esprit collectif. L'organisation de la Scop a été définie par des groupes de travail qui ont permis de confirmer la nécessité de polyvalence et de valider les profils de chacun.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	La mobilisation des financements dans un délai très court, 45 jours.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques) peuvent être partagés ?	• La création et notion de collectif est indispensable, chacun doit avoir sa place et son écoute. • Avoir des réunions régulières sur la période de création pour informer de l'avancée sur les différents sujets avec les points positifs et bloquants. • Maintenir ces échanges lors du lancement et démarrage de la Scop. • Définir et déterminer des tâches adaptées pour chacun

Thématique 4

Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires

**Se faire accompagner pour appuyer sa
transition écologique et pérenniser son
modèle économique**

Adefpat, L'accompagnement de l'innovation territoriale et entrepreneuriale en milieu rural

Contact	Audrey FENESTRE, Adefpat
Thématique	Thématique 4 - Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires - Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	L'Adefpat est une association qui accompagne des porteurs de projet privés, public ou mixte, en milieu rural, par la méthode de la « formation développement ».
Présentation du/de votre dispositif	A la demande de ses adhérents (intercommunalités, Pôles d'Équilibre Territoriaux Ruraux - PETR, Parcs Naturels Régionaux - PNR, Départements...), l'Adefpat intervient auprès de porteurs de projet contribuant au développement de l'emploi et de l'activité en milieu rural. Ces derniers peuvent être des individus (créateurs ou repreneurs d'activités), des structures individuelles (entreprises ou associations), ou encore des collectifs (constitués de collectivités, d'acteurs institutionnels et associatifs, de citoyens, d'entreprises...). L'Adefpat propose trois types d'accompagnements : 1. Individualisés : accompagnement d'entreprises en individuel et/ou en collectif, portant sur le développement de chaque entreprise. 2. Interentreprises : accompagnement de plusieurs entreprises autour d'un projet commun. 3. Territoriaux : accompagnement de projets structurants portés par un groupe multi-acteurs, dont au moins une collectivité.
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/ conseil mettez-vous en place ?	Méthode d'accompagnement de projet, la « formation développement » vise 3 objectifs : 1. L'acquisition de compétences nouvelles pour les porteurs de projets par la mise à disposition d'un consultant formateur expert.

	2. Des avancées concrètes dans l'élaboration du projet par l'alternance de temps d'apprentissage et d'appropriation (sessions d'accompagnement) et de temps de mise en application opérationnelle sur le projet (temps intersessions). 3. L'ancrage territorial du projet dans son environnement par la mise en place systématique autour des porteurs de projet d'un Groupe d'Appui au Projet (GAP), réunissant des personnes ressources pour enrichir le projet, lui apporter une plus-value et des appuis concertés, faciliter la cohérence territoriale et garantir la complémentarité des accompagnements.
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	Exemple 1 : Olyslow, plateforme Web qui recense et géolocalise les acteurs du tourisme engagés dans la protection de l'environnement (Tarn et Garonne). https://adefpat.fr/actus/olyslow/ https://adefpat.fr/references-actualites/articles/olyslow/ Exemple 2 : La requalification des bâtiments vacants de l'hôpital de St Alban de Limagnol (Lozère). https://adefpat.fr/references-actualites/articles/requalification-des-batiments-vacants-du-site-hospitalier-de-st-alban-sur-limagnole/
Quels sont les impacts de ce.s dispositif.s sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	Le « savoir coopérer » ne se décrète pas, il se pratique, en étant sur le terrain, en étant transparent avec ses partenaires, en favorisant la communication et en partageant les informations, en faisant confiance.

CAE OZON, L'outil « Mon modèle économique par l'approche effectuale »

Contact	Sarah Bonnet, Gérante de la Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) OZON https://www.ozon-cooperer.org/ https://www.ozon-cooperer.org/nos-formations/mon-modele-eco
Thématique	Thématique 4 - Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires - Se faire accompagner pour pérenniser son modèle économique
Descriptif de l'initiative	Présentation d'un outil d'accompagnement pour définir le modèle économique des projets entrepreneuriaux/de territoire/associatifs, tout en prenant en compte leurs dimensions sociales et environnementales. Cet outil est basé sur un format ludique.
Quel est votre contexte ?	La création de cet outil est partie d'un constat : • Tout le monde peut penser la complexité du moment qu'il est accompagné par des outils et des médias facilitants. • Le modèle économique est souvent abordé de façon restrictive, avec une focalisation sur la dimension financière. Les impacts sociaux et environnementaux peuvent être un angle mort • Il est nécessaire pour un porteur de projet ou un collectif de penser la globalité des dimensions qui composent son projet, de questionner les liens et les équilibres pour décider des actions concrètes.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployé pour mettre en œuvre cette initiative ?	• Élaboration d'une version 1 de l'outil, en format jeu de cartes. • Cette version a été testée dans plusieurs contextes (création d'activité, projets individuels, collectifs, associatifs, projets de territoire) • Mise en place d'une version 2 intégrant les dimensions de l'effectuation.
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	• Un engouement effectif pour un outil qui permet des impacts importants dans la mise en action des participants.

	• La création de cet outil a été réalisé, en lien avec les membres d'OZON (design, impression, emballage, communication). Elle a donné lieu à une dynamique coopérative.
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	Le financement de la partie test et ingénierie a été difficile à mobiliser.
Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés ?	• Le fond = Le contenu de la démarche est utile à toutes les configurations de projet (en démarrage, en développement) • La forme = Illustration des forces de l'intelligence collective et de la coopération

France Active Occitanie, Nouvelle offre d'investissement solidaire (NOIS)

Contact	Sandra DUBREUCQ, Responsable Pôle ESS - France Active Occitanie
Thématique	Thématique 4 - Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires- Se faire accompagner pour pérenniser son modèle économique
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	France Active Occitanie est une association qui finance, accompagne et met en relation les entreprises engagées. Notre mission est de participer à une économie plus sociale, solidaire, écologique, inclusive au service des territoires. Pour cela, nous aidons chaque jour l'émergence, l'amorçage, le développement, le changement d'échelle ou la relance d'entreprises sur tous les départements Occitans. Nous sommes soutenus notamment par la Région Occitanie, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, la Métropole de Toulouse et les conseils départementaux.
Présentation de votre dispositif	France active Occitanie, via sa nouvelle offre d'investissement solidaire, sensibilise à l'investissement structurant les entreprises de l'ESS et leur propose des solutions de financement à toutes les phases de vie : • Prêts à titre gratuit (0%), grâce au cofinancement de la Région Occitanie et de la Banque des Territoires. • Prêts participatifs (2.5% à 4%) de notre fonds d'investissement FAI • Garanties bancaires de notre fonds de garantie FAG Ces solutions sont : • Accessibles et sur-mesure (taux compétitifs et modalités adaptables) • Patientes et encourageant l'engagement (différés longs et taux révisables) • Renforcées sur les phases de vie sensibles (amorçage et relance) • Complémentaires des autres financements de l'écosystème national et local pour avancer en confiance (cofinancement, effet de levier).

Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/ conseil mettez-vous en place ?	Le parcours de l'entrepreneur lors d'une demande de financement se fait en plusieurs étapes : 1- ACCUEIL : Il permet de vérifier l'éligibilité du dossier et de prendre connaissance du projet et de son calendrier. Dépôt des pièces par la structure. 2- ACCOMPAGNEMENT : Un rdv d'expertise est proposé pour faire le tour du projet : *Diagnostic global de la structure : engagement, environnement, positionnement, moyens, modèle économique, solidité financière. *Appui à la mobilisation de co-financements et à la construction d'un tour de table adapté. 3- DECISION : Le conseiller en financement présente sa note d'analyse à un comité de décision composé de spécialistes de l'impact et de l'investissement solidaire, qui statue sur la demande de financement. Ce parcours prend de 1 mois à 6 mois. A chaque stade, la structure ESS bénéficie de nos conseils d'experts du financement et de l'ESS, et d'un appui à la mobilisation de ressources complémentaires au besoin: formation au pilotage économique et financier, mises en réseau pour des accompagnements spécifiques...
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	<u>Focus sur le Prêt à titre gratuit RELANCE</u> • Le prêt à titre gratuit Relance, sur 18 mois à remboursement <i>in fine</i>, vise à sécuriser l'activité, en assurant notamment le maintien des concours bancaires. Il donne du temps à la structure pour travailler une feuille de route et préparer un tour de table plus important destiné à financer un plan de relance pour consolider ses fonds propres dans les 24 mois. • Il s'adresse à divers types de structures de l'ESS : associations, SCOP..., et peut être mobilisé pour diverses raisons : problèmes RH/gouvernance, perte d'un marché, problème de modèle économique... Les marqueurs communs :

	• Fonds propres dégradés ou négatifs, résultats négatifs sur un ou plusieurs exercices. • Entreprise adressée via un prescripteur (Prev'asso, DLA, pépinière...) ou issu de notre portefeuille. • Avec un besoin en trésorerie immédiat pour la continuité d'activité. • Avec des perspectives avérées de redressement.
Quels sont les impacts de ces dispositifs sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	Impact pour le territoire : • Création/consolidation d'emplois locaux • Solidification de la santé financière des structures à impact positif. Au-delà de la mobilisation d'outils financiers, France Active apporte également aux structures de l'ESS du conseil, de l'accompagnement, de la formation et de la mise en réseau. Nous travaillons en collaboration étroite avec l'écosystème ESS et du développement économique de toute la région (Collectivités, financeurs, accompagnateurs...) pour permettre le développement d'une économie plus juste et plus durable sur notre territoire.

France Active Occitanie, Le programme Investir Solidaire en Occitanie (ISO)

Contact	Jean-Eric Florin, Directeur, France Active MPA Occitanie https://franceactive-occitanie.org/iso/
Thématique	Thématique 4 : Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires - Se faire accompagner pour pérenniser son modèle économique
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	France Active Occitanie est une association qui finance, accompagne et met en relation les entreprises engagées. Notre mission est de participer à une économie plus sociale, solidaire, écologique, inclusive au service des territoires. Pour cela, nous aidons chaque jour l'émergence, l'amorçage, le développement, le changement d'échelle ou la relance d'entreprises sur tous les départements d'Occitanie. Nous sommes soutenus notamment par la Région Occitanie, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, la Métropole de Toulouse et les conseils départementaux.
Présentation du/de votre dispositif	Investir Solidaire en Occitanie (ISO) est un fonds d'investissement dans les entreprises engagées d'Occitanie. • Sa mission est d'apporter des financements patients et à moindre coût pour permettre aux structures de développer des projets à fort impact mais dont la rentabilité est limitée et qui, de ce fait, n'intéressent pas les investisseurs classiques. • Il est cofinancé par la Région Occitanie, la Banque Des Territoires et France Active. • Il est co-porté par trois acteurs majeurs du financement solidaire : l'URScop, IÉS et France Active. ISO intervient dans tous les secteurs : agriculture et agro-alimentaire, BTP, énergie, mobilités, etc.
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/	Notre investissement se base sur des points clés : • Des fonds sur plus de 5 ans avec des différés de remboursement importants et un TEG maîtrisé de 2,5%.

conseil mettez-vous en place ?	• Un comité décisionnaire de spécialistes de l'impact et de l'investissement solidaire : URScop, IES, France Active, Région Occitanie, Banque des Territoires. • Un diagnostic global de la structure et un challenge complet du marché, du positionnement, des moyens, de la solidité financière, du modèle économique et du plan de financement.
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	<u>Focus sur l'Association Rebonds</u> • <u>Le besoin initial</u> : Rebonds est une association d'éducation et d'insertion via le rugby en Occitanie. En plein développement régional, l'association souhaite investir dans un nouveau local plus adapté aux salariés et à son public. Elle bénéficie de subventions de la Région Occitanie et de fonds européens. Ces financements étant versés avec des délais importants, le BFR de la structure est élevé et génère des tensions de trésorerie. • <u>Résultat</u> : Financement ISO de 250.000€ sur 84 mois dont 24 mois de différé permettant de supprimer les tensions de trésorerie. Le tour de table associe des prêts bancaires pour le local. https://www.asso-rebonds.com/
Quels sont les impacts de ce.s dispositif.s sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	Impacts pour le territoire : • Créations d'emplois locaux non délocalisables • Accompagnement éducatif de jeunes de QPV • Insertion socioprofessionnelle des jeunes de QPV Impacts pour l'association Rebonds : • Résolution des tensions de trésorerie • Un local plus adapté au salarié et bénéficiaires

France Active Occitanie, Le programme Pollen

Contact	Nans Bastide, Chargé de financement et d'accompagnement, France Active Occitanie https://franceactive-occitanie.org/decouvrir-france-active/accompagner-le-developpement/
Thématique	Thématique 4 : Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires - Se faire accompagner pour pérenniser son modèle économique
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	France Active Occitanie est une association qui finance, accompagne et met en relation les entreprises engagées. Notre mission est de participer à une économie plus sociale, solidaire, écologique, inclusive au service des territoires. Pour cela, nous aidons chaque jour l'émergence, l'amorçage, le développement, le changement d'échelle ou la relance d'entreprises sur tous les départements d'Occitanie. Nous sommes soutenus notamment par la Région Occitanie, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, la Métropole de Toulouse et les Départements.
Présentation du dispositif	Le <u>programme Pollen</u> est un parcours d'accompagnement pour les structures de l'ESS en changement d'échelle. • D'une durée de 12 à 18 mois, ce programme permet de challenger et structurer toute l'organisation (stratégie, impact, gouvernance, ressources humaines, modèle économique, outils de gestion) afin de sécuriser le changement d'échelle et d'en augmenter son impact. • Il se clôture par un tour de table financier avec un « pool » de financeurs à impact pour couvrir les besoins d'investissement et de BFR.
Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/	Notre méthode se base sur des points clés : • Un accompagnement individualisé de qualité reconnu par les bénéficiaires. • Un effet de levier sur le modèle économique et/ou le financement via un tour de

conseil mettez-vous en place ?	table à la fin du parcours. • Une approche à 360° via un diagnostic exhaustif. • Un soutien renforcé du/de la gérante avec des rendez-vous réguliers sur 12 à 18 mois. • Un parcours sur-mesure adapté avec une priorisation des enjeux. • Un recours limité aux prestataires extérieurs, mobilisé uniquement sur des thématiques précises (ex : recherche de mécènes).
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire	<u>Focus sur l'entreprise DEFI PRODUCTION</u> • <u>Le besoin initial</u> : Association, basée en QPV à Toulouse, visant à favoriser l'expression des jeunes à travers le cinéma. Besoin : Faire émerger une nouvelle activité, trouver le modèle économique, financer les investissements, structurer l'organisation interne, mesurer son impact. • <u>Résultat</u> : L'association porte aujourd'hui la première école gratuite aux métiers du cinéma en Occitanie. Elle s'adresse en priorité aux jeunes sans emplois, sans diplôme, sans formation. Elle a bénéficié de subventions de la Région et de fonds européens lui permettant de doubler son budget en 3 ans et de transformer un local en studio de cinéma. Elle réalise sa première évaluation d'impact en 2025. https://defiproduction.com/
Quels sont les impacts de ce dispositif sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	Impacts pour le territoire : • Créations d'emplois locaux non délocalisables. • Changement d'échelle des structures à impact et solidification du tissu économique. • Amélioration des impacts sociaux, territoriaux, environnementaux. Pour les entreprises : • Un projet stratégique clair • Une structuration interne • Des outils de gestion mis en place • La réalisation d'une évaluation d'impact • L'embarquement et l'implication des parties prenantes dans le changement d'échelle : salariés, bureau, CA.

- La mise en réseau.
-

Retours des dirigeants :

« Pollen permet d'avoir du temps d'accompagnement individuel, je n'ai jamais vu ça ailleurs, ça se différencie des autres accompagnements. » *Richard Julian, Petibio*

« Le programme m'a permis de bénéficier d'un accompagnement sur la finalisation du plan d'affaires et la mise en relation pour les recherches de financement. Il m'a également permis de poser certaines réflexions et démarches notamment dans l'implication active des salariés et l'étude d'impact social » *Richard Julian, Petibio*

« France Active est arrivé dès le début, vrai soutien au projet. C'est un partenaire privilégié aujourd'hui, le travail sur la stratégie financière a permis d'augmenter le budget de l'association. » *Camille Montalan, DEFI Production*

« Mise en dynamique de toute l'équipe sur le sujet du changement d'échelle (faire en sorte que ce soit concret et d'en faire un commun pour toute l'équipe). » *Elodie Tesson, Insite*

« Richesse de pouvoir avoir un binôme d'accompagnement. » *Elodie Tesson, Insite*

Le Mouvement Associatif Occitanie & L'association Cap au Large, Le dispositif PREV'ASSO

Contact	Benjamin Cayrecastel, Le Mouvement Associatif Occitanie https://www.lemouvementassociatif-occitanie.org/prev-ass
Thématique	Thématique 4 - Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires -- Se faire accompagner pour pérenniser son modèle économique
Descriptif de l'initiative présentée	Prev'Asso accompagne les associations employeuses d'Occitanie en difficulté à définir et mettre en œuvre une stratégie de sortie de crise. Créé par Le Mouvement Associatif Occitanie et France Active Occitanie, ce programme est financé à parité par la Région et la DREETS Occitanie. 3 500 emplois associatifs ont été consolidés depuis 2021.
Quel est votre contexte ?	En deux ans, le nombre d'associations employeuses en cessation de paiement a augmenté de plus de 50%. Afin de prévenir ces situations et accompagner les dirigeant.e.s des associations qui y font face, un accompagnement spécifique est nécessaire. Cette innovation régionale est aujourd'hui à l'étude pour être étendue sur d'autres régions de France.
Quelle méthodologie déployez-vous/avez-vous déployer pour mettre en œuvre cette initiative (étapes, moyens, expertise, outils utilisés...)?	Témoignage de Fanny, Trésorière de l'association Cap au large qui a été accompagnée en ce début 2025
Quelles ont été vos réussites / points d'intérêts ?	Témoignage de Fanny de l'association Cap au large : difficultés de Cap au large avant l'accompagnement
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?	Témoignage de Fanny de l'association Cap au large : difficultés organisationnelles, stratégiques et financières.

Quels éléments transférables/inspirants (outils, conseils, bonnes pratiques...) peuvent être partagés auprès des autres acteurs présents lors de la conférence de l'ESS ?	Ce qui a été déterminant a été de mobiliser toutes les parties prenantes, bénévoles, salariés, usagers et financeurs dans le déploiement de la nouvelle stratégie, ainsi que de faire appel à un tiers pour objectiver les échanges (Prev'Asso).

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), Le calculateur carbone Valor'ESS

Contact	Maëla Valembois, Chargée de projet RSE, Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) https://www.valoress-udes.fr/mesurez-votre-empreinte-carbone
Thématique	Thématique 4 - Des outils et dispositifs ancrés dans les territoires - Se faire accompagner pour appuyer sa transition écologique et pérenniser son modèle économique
Quelques mots sur votre structure / votre contexte	L'outil VALOR'ESS – calculateur carbone de premiers pas est gratuit, à destination des structures de l'ESS. Il a été développé par l'UDES (Union des employeurs de l'ESS) et l'Association pour la transition bas carbone.
Présentation du/de votre dispositif	C'est un outil en ligne, avec accès gratuit. Il permet de comptabiliser l'empreinte carbone de sa structure sur 11 dimensions (Energie, Déplacements professionnels, Déplacements domicile/travail, Déplacements visiteurs, utilisateurs, touristes, Fret – transport de marchandises, Intrants – Achats, Immobilisation, Déchets, Autres gaz à effet de serre, Produits, Investissements) Pour chaque grand poste d'émission de gaz à effet de serre, deux approches sont proposées (une au choix) : • 1 étoile : approche adaptée pour des structures souhaitant s'initier à la comptabilité carbone et réaliser pour la première fois le bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre. • 2 étoiles : pour les structures qui suivent davantage leurs activités, cette approche exige des données plus précises. Elle permet ainsi une meilleure précision de calcul de la totalité de leurs émissions.

Quelle méthodologie d'accompagnement/appui/conseil mettez-vous en place ?	Une formation est proposée aux structures de l'ESS, avec les objectifs pédagogiques suivants : • Connaître et identifier les enjeux de la transition bas carbone • Se familiariser avec les principes de la comptabilité carbone • Tester et maîtriser l'outil de comptabilité carbone VALOR'ESS • Connaître et suivre une démarche d'évaluation et de réduction de GES (plan de transition).
Focus sur 1 cas concret de bénéficiaire : besoin/étapes/résultats	Structure de l'aide à domicile – 130 salariés environ. • <u>Besoin</u> : Lancer une démarche de transition écologique en lien avec le service QHSE de la structure. Volonté de la direction de lancer cette démarche. • <u>Etapes</u> : Prise en main de l'outil, recrutement d'une stagiaire en Master de 6 mois. • <u>Résultats</u> : Bilan carbone réalisé pour les 11 sites gérés par la structure, avec un plan de communication et une sensibilisation interne, sur chaque site. Leur plan d'action de réduction d'émissions est une première étape, l'objectif à plus long terme est de lancer une démarche RSE globale.
Quels sont les impacts de ce.s dispositif.s sur le territoire ? Quels retours d'expériences utiles peuvent être partagés ?	Aujourd'hui, plus de 420 utilisateurs sont référencés sur l'outil VALOR'ESS, dont 40 utilisateurs en région Occitanie. Pour les structures qui s'emparent de l'outil VALOR'ESS, cela leur permet d'avoir un état des lieux des émissions carbone les plus émettrices, et ainsi de construire un plan d'action de réductions d'émissions carbone. Pour la plupart, elles utilisent cet outil comme un diagnostic qui leur permet de lancer une démarche de transition écologique pour leur structure. Elles peuvent partager leur synthèse d'émissions carbone à destination de leurs parties prenantes. A noter que pour l'année 2026, VALOR'ESS va évoluer, avec comme objectif d'ajouter une fonctionnalité de bilan certifiant, qui pourra permettre aux structures

	de l'ESS de justifier et valoriser leur bilan carbone auprès de leurs financeurs, et ainsi répondre à des appels d'offres, marchés publics...
--	---